

Mons, le 14 février 2014

Communiqué de presse

Le CHU Ambroise Paré se déplace chez vous !

À partir du 1er janvier 2014, le CHU Ambroise Paré se déplace chez vous par le biais d'un service de soins à domicile.

A cette occasion, nous organisons **une conférence de presse ce jeudi 20 février à 15h30 dans la salle Claude Bernard** du CHU Ambroise Paré, en présence de Nicolas Martin et de Marc Barvais.

Ce service de soins à domicile faisait partie de l'offre A.C.A.S.A (Service d'aides à domicile) du CPAS.

A.C.A.S.A propose une offre de services divers : aide familiale, aide-ménagère, garde à domicile, soins infirmiers, repas à domicile, pédicure, coiffure, transport de personnes, prêt de matériel médical, petits travaux d'intérieur, Télé Assistance, désinfection et gros nettoyage, etc.

Le CHU Ambroise Paré récupère donc uniquement sous sa tutelle le service de soins à domicile qui représente 10 travailleurs ainsi que plus de 150 patients suivis dans la région de Mons-Borinage.

Le budget octroyé aux hôpitaux est réduit chaque année ce qui induit pour les patients une durée de séjour écourtée. Le nouveau service de soins à domicile du CHU Ambroise Paré assurera la continuité et la qualité des soins auprès de notre Patientèle.

Fort d'une première expérience avec notre service de sages-femmes à domicile pour le CHU et notre Maison de Réseau pour le CHP, ce service de soins à domicile permettra d'offrir une offre globale (prévention – gestion du parcours du patient – suivi) de soins pour nos patients.

Les Soins à Domicile permettent d'optimiser le suivi en le rendant plus confortable pour le patient voire parfois d'éviter une hospitalisation.

En résumé

- **Les avantages des soins à domicile :**
 - Soins de proximité
 - Approche personnalisée
 - Confort du patient et de ses proches
 - Le patient pris en charge à domicile coûte 3 fois moins cher qu'un patient hospitalisé

- **Les objectifs :**
 - À effectif constant, augmenter de 10 à 20% l'activité
 - Optimiser le suivi post-hospitalisation
 - Développer une activité innovante pour le CHU Ambroise Paré
 - Augmenter le niveau de complexité et de spécialisation des soins apportés aux patients
 - Spécialiser le niveau de compétences de l'équipe via des formations
 - Augmenter la zone d'action géographique

Pour rappel, la conférence de presse est organisée au CHU Ambroise Paré ce jeudi 20 février à 15h30 dans la salle Claude Bernard.

Contact : Nicolas Martin
Président
0479 23 98 66